

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE



Affaires extérieures External Affairs  
Canada Canada

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Le rôle du Canada

dans le cadre de l'Année internationale

de la Paix

Allocution de M. Douglas Roche,  
ambassadeur au désarmement

Canada

MOSCOU, URSS

le 9 décembre 1986

LE RÔLE DU CANADA DANS LE CADRE DE  
L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Au moment où commence cette série d'allocutions sur le rôle du Canada dans le cadre de l'Année internationale de la paix, je désire remercier le gouvernement de l'Union soviétique de m'accueillir. Je suis venu à Moscou à la suite de l'initiative du secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, le très honorable Joe Clark, qui s'est rendu lui-même en Union soviétique l'an dernier, affirmant ainsi l'importance des visites intergouvernementales. À Moscou, M. Clark a déclaré:

"... même lorsque des divergences existent, un consensus peut s'établir sur la base de la compréhension mutuelle et d'un dessein commun dans divers domaines."

Ce thème a été mis en relief durant la visite très bien accueillie à Ottawa du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze. Ainsi donc, nos deux pays s'acheminent vers un renforcement de la confiance politique entre l'Est et l'Ouest grâce au dialogue, à la modération et aux échanges. Nous contribuons de cette manière à une plus large compréhension du fait que la véritable sécurité est multidimensionnelle et indivisible; la sécurité, aujourd'hui, se mesure en termes politiques, économiques et culturels aussi bien que militaires.

Nous reconnaissons tous qu'il y a une longue distance à parcourir d'ici que la planète soit vraiment considérée comme une terre commune. C'est, sans aucun doute, la raison pour laquelle les Nations Unies, dans leur résolution d'il y a quelques jours qui remerciait les gouvernements et le public d'avoir participé à l'Année internationale de la paix en 1986, demandaient à tous de persévérer dans l'application des principes de la Charte afin que l'humanité parvienne au seuil du 21<sup>e</sup> siècle en jouissant pleinement d'une paix stable et durable.

C'est dans cet esprit que je suis venu dans votre pays. J'ai l'intention de vous dire comment, au Canada, nous voyons l'ensemble du programme de l'Année internationale de la paix. Comme vous le savez, l'AIP est essentiellement un défi lancé aux gouvernements et aux peuples du monde afin de les amener à mieux se concentrer sur les multiples dimensions de la paix -- le règlement des différends, le développement économique et social, les droits de l'homme, l'élimination de la discrimination raciale, ainsi que les questions traditionnelles du désarmement et du contrôle des armements. Tous ces thèmes doivent s'affirmer davantage tandis que le monde continue de former de plus en plus une communauté planétaire où existent des liens de plus en plus étroits entre tous les peuples.

La paix ne peut plus être définie comme l'absence de guerre, même si la prévention d'une guerre nucléaire se situe au premier rang des priorités.

La paix ne consiste pas simplement à réduire les armements, même si les mesures de désarmement sont essentielles.

La paix consiste à assurer la sécurité à l'humanité, de sorte que les peuples du monde entier puissent vivre à l'abri de la menace d'une guerre, sans crainte de violations des droits de l'homme, et libres de disposer d'eux-mêmes pour parvenir au progrès économique et social.

D'une importance cruciale dans ce travail multi-dimensionnel est le besoin d'améliorer les relations Est-Ouest, qui se sont caractérisées par quarante ans de tension et d'escalade des armements. L'amélioration des relations et la réduction des armements nucléaires sont toutes les deux indispensables; elles contribueraient à la sécurité en se renforçant mutuellement. Le contrôle des armements est essentiel pour tout progrès dans ce sens. Mais, comme nous le savons, le domaine du contrôle des armements est lui-même hautement complexe, technique, et par-dessus tout, politique. Il est facile de préconiser que le monde soit débarrassé des armes nucléaires -- de nombreuses propositions ont été avancées depuis le plan Baruch de 1946 -- mais il a été extrêmement difficile de trouver un moyen de négocier leur réduction à des niveaux acceptables sur une base d'égalité.

Une étape importante a été franchie dans ce sens lors de la première réunion au Sommet, en 1985, entre le secrétaire général Gorbatchev et le président Reagan. Dans leur déclaration commune, les leaders ont convenu qu'"il est impossible de gagner une guerre nucléaire et qu'il faut l'éviter à tout prix". De même, ils ont recensé plusieurs efforts à faire dans l'intérêt commun des États-Unis et de l'URSS, notamment:

- accélérer les travaux menés dans le cadre des pourparlers sur les armes nucléaires et l'espace tenus à Genève;
- renforcer le Traité sur la non-prolifération;
- accélérer les efforts mondiaux en vue de la conclusion d'une convention efficace et vérifiable interdisant le recours aux armes chimiques;

- travailler à l'issue positive des pourparlers de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR) et de la Conférence de Stockholm sur les mesures de confiance et de sécurité et le désarmement en Europe.

Le deuxième Sommet Gorbatchev-Reagan tenu à Reykjavik a fait naître dans le monde l'espoir qu'un accord pourrait se réaliser, grâce à un plus ample dialogue, sur des réductions vraiment radicales des armes nucléaires. En effet, comme l'a déclaré le premier ministre Brian Mulroney devant le Parlement canadien, les éléments sont en place pour qu'un dialogue civilisé se poursuive à Genève, dialogue qui aura pour résultat, on l'espère, la visite aux États-Unis du secrétaire général Gorbatchev tel qu'il avait été convenu. Le Premier ministre a ajouté:

"Il y a des obstacles de part et d'autre. C'est à cela que servent les négociations. Il s'agit d'essayer de parvenir à un compromis honorable en étant conscient des objections des deux parties."

Le gouvernement canadien espère que des gens de bonne volonté réaliseront un accord de fond qui pourrait être signé à un prochain sommet. Le contrôle des armements, toutefois, est un processus fragile. Son environnement doit être protégé. Il est donc doublement important de résister à tous les actes qui pourraient affaiblir ou défaire le cadre international actuel sur lequel se sont édifiés les relations Est-Ouest et le contrôle des armements. Le respect des accords actuels est indispensable.

Il est fondamental d'établir et de maintenir un dialogue politique au plus haut niveau afin de créer un terrain d'entente entre l'Est et l'Ouest. L'issue heureuse de la Conférence de Stockholm, qui rendra plus ouverte et prévisible la conduite des affaires militaires en Europe, constitue un nouveau progrès.

Cette approche a toujours tenu une place essentielle dans la politique étrangère du Canada. À la fin de sa tournée des diverses capitales mondiales en 1983, l'ex-premier ministre Pierre Trudeau avait suggéré dix principes à la base des liens communs entre l'Est et l'Ouest:

- Les deux reconnaissent l'impossibilité de gagner un conflit nucléaire.
- Les deux conviennent qu'une guerre nucléaire ne devrait jamais être déclenchée.

- Les deux souhaitent s'affranchir des risques d'une guerre accidentelle ou d'une attaque surprise.
- Les deux reconnaissent le danger inhérent aux armes déstabilisatrices.
- Les deux comprennent la nécessité de disposer de techniques améliorées pour gérer les crises.
- Les deux alliances sont conscientes des conséquences funestes qu'entraînerait le fait d'être la première à lancer une attaque.
- Les deux ont intérêt à accroître leur sécurité et à en réduire les coûts.
- Les deux ont intérêt à prévenir la prolifération des armes nucléaires dans les autres pays, souvent appelée prolifération horizontale.
- Les deux en sont arrivés prudemment à reconnaître leurs intérêts mutuels et légitimes au chapitre de la sécurité.
- Les deux comprennent que leur sécurité stratégique ne peut dépendre de la défaillance politique ou économique de l'autre.

Ces principes, contenus dans la déclaration Gorbatchev-Reagan au Sommet 1985, élargissent la perspective des relations Est-Ouest et encouragent l'intensification des efforts internationaux en vue d'une paix durable.

Dans le premier discours qu'il a fait immédiatement après son entrée en fonction en septembre 1984, le premier ministre Brian Mulroney a réitéré l'engagement du gouvernement canadien, à savoir s'efforcer au sein des tribunes multilatérales mondiales de réduire les tensions, d'apaiser les conflits et de créer les conditions propices à une paix durable. Il a déclaré:

"Nous devons travailler sans relâche pour écarter la menace d'une guerre. Les négociations doivent être poursuivies, aussi frustrantes ou aussi fastidieuses qu'elles puissent être ... Jamais l'exercice de la volonté politique n'aura-t-il été plus important, car il y va de la vie de nos enfants et de l'humanité toute entière."

Et il a ajouté:

"Même si nous accomplissons des merveilles ici au Canada, je n'aurai pas réalisé mon désir le plus cher si, sous ma direction, le Canada ne contribue pas à réduire la menace de guerre et à accroître les perspectives de paix."

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait part à la communauté mondiale de l'engagement du gouvernement dans l'allocution qu'il a prononcée devant la 39<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de laquelle il a déclaré:

"Pour sa part, le Canada est décidé à continuer de jouer un rôle de chef de file dans la recherche de la paix et du désarmement. Nous croyons que la course aux armements nucléaires menace la vie de chaque Canadien et l'existence même de la société elle-même. Des pays comme le mien doivent user de leur influence pour renverser ce mouvement et réduire le danger de destruction. Cet objectif sera une priorité constante de la politique extérieure du Canada."

\* \* \*

J'aimerais passer maintenant à un examen des politiques du Canada dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Comme l'a déclaré le premier ministre Mulroney, il existe quatre éléments essentiels: la poursuite du contrôle des armements et du désarmement, l'effort de défense, le maintien de la paix et le règlement des différends. Chaque élément doit être poursuivi et le monde doit reconnaître que le contrôle des armements est une composante d'une politique saine de la sécurité nationale et qu'il ne remplace pas celle-ci.

En ce qui concerne le désarmement et le contrôle des armements, le gouvernement s'est fixé six objectifs précis:

- la négociation de réductions radicales des forces nucléaires et le renforcement de la stabilité stratégique;
- le maintien et le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire;
- la négociation d'une interdiction globale des armes chimiques;

- l'appui du Traité sur l'interdiction absolue des essais nucléaires;
- la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique; et
- l'instauration de la confiance nécessaire pour faciliter la réduction des effectifs militaires en Europe et ailleurs.

Quelle est la contribution pratique du Canada au contrôle des armements? En voilà les trois aspects:

- Nous voulons encourager le respect des traités en vigueur. S'écarter d'une observation entière des accords de contrôle des armements et de désarmement revient à compromettre la crédibilité fondamentale et la viabilité du contrôle des armements. Le Canada a réitéré à diverses occasions la nécessité que toutes les parties observent les traités existants, ce qui comprend le traité ABM et les accords SALT. Nous estimons que rien ne doit être fait pour saper leur autorité.
- Notre deuxième contribution pratique se situe dans le domaine de la vérification. C'est un domaine où le Canada contribue de façon pratique à résoudre les problèmes de négociations du contrôle des armements. Par l'intermédiaire de son Service de recherches en matière de vérification, le Canada se concentre sur des problèmes pratiques et techniques, reliés à la vérification, qui doivent être résolus avant que l'on puisse faire entrer des dispositions de vérification obligatoires dans les traités de contrôle des armements. Notre programme de recherches en matière de vérification a continué de porter sur des questions clés relatives à une limitation des essais nucléaires qui conduisent à une interdiction globale des essais, à une convention globale sur les armes chimiques, et à la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Aux Nations Unies, nous avons été heureux que la Première Commission ait approuvé à l'unanimité, pour la deuxième année de suite, une résolution parrainée par le Canada qui soulignait le rôle critique de la vérification dans le processus de contrôle des armements et de désarmement.

-- Enfin, pour ce qui est d'établir la confiance entre l'Est et l'Ouest, nous sommes heureux du renforcement du dialogue politique et du développement des contacts entre personnes qui peuvent favoriser la compréhension entre l'Est et l'Ouest.

Le Canada et l'Union soviétique, par exemple, ont signé récemment un programme d'échanges universitaires, culturels et scientifiques, d'une durée de deux ans, pour la période 1987-1988. Nous appuyons aussi entièrement le processus de la CSCE et participons actuellement à la réunion de suivi à Vienne qui a commencé en novembre et qui fait l'examen de toute l'activité de la CSCE. S'il a connu certains échecs et certaines frustrations, le processus de la CSCE n'en demeure pas moins un forum extrêmement utile pour le dialogue essentiel qui doit se poursuivre entre l'Est, l'Ouest et les pays neutres et non alignés. Mais pour que la CSCE réussisse, il est indispensable que chaque pays signataire respecte ses engagements antérieurs, engagements pris par tous les signataires de l'Acte final d'Helsinki. J'en dirai plus à ce sujet dans une allocution ultérieure.

\* \* \*

Je parlerai maintenant brièvement des autres composantes de la politique de sécurité du Canada.

Le Canada est membre de l'OTAN, alliance défensive de nations qui partagent les mêmes valeurs et ont en commun des aspirations identiques. Nous sommes membres de notre propre choix et non par la force des circonstances, et nous avons cherché à donner plus de vigueur à notre engagement envers l'OTAN en renforçant notre présence militaire en Europe. L'OTAN, par-dessus tout, est une alliance défensive. Comme l'ont déclaré les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN, au Portugal, l'an dernier:

"Nous ne recherchons pas la supériorité militaire pour nous-mêmes. Aucune de nos armes ne sera jamais utilisée autrement que pour répondre à une agression."



Le Canada et toutes les nations ont intérêt à provoquer un arrêt des petits conflits régionaux avant qu'ils ne prennent les dimensions d'affrontements dangereux où interviennent les grandes puissances.

En participant aux opérations de maintien de la paix, le Canada a cherché à empêcher le déclenchement ou l'extension des hostilités, afin que les problèmes politiques sous-jacents puissent être réglés au moyen de négociations. De fait, le Canada souligne le lien important qui existe entre le maintien de la paix et les efforts de pacification, dans le processus difficile de la résolution des conflits internationaux. Après tout, le maintien de la paix n'est pas une fin en soi. Entre 1947 et 1985, environ 77 000 membres des Forces canadiennes ont pris part à 15 opérations de maintien de la paix des Nations Unies et à trois missions de surveillance de trêve. À l'heure actuelle, le Canada participe à cinq activités parrainées par les Nations Unies -- en Corée, en Inde, au Pakistan, à Chypre et au Moyen-Orient. L'an dernier, nous avons aussi accepté de nous joindre à la Force multinationale et d'observateurs (FMO) dans la péninsule du Sinaï, afin de contribuer au renforcement de l'accord de paix entre l'Égypte et Israël.

\* \* \*

Enfin, je parlerai brièvement de l'activité particulière menée par le Canada pour marquer l'Année internationale de la paix. Le gouvernement canadien a exécuté un important programme qui comprenait les éléments suivants:

- Une contribution de 10 000 \$ au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Année internationale de la paix. Cette somme constituait une tranche de la contribution globale de 100 000 \$ versée par le Canada au titre de la Campagne mondiale des Nations Unies pour le désarmement. Durant les trois premières années de cette campagne, le Canada a fait don de 300 000 \$, ce qui représentait plus de 20 % de l'ensemble des contributions convertibles reçues. Le Canada a participé à la conférence régionale réussie qui a eu lieu à Tbilissi, en RSS de Géorgie; il désire féliciter le gouvernement de l'URSS et le Département des affaires du désarmement des Nations Unies pour l'organisation de cet événement.
- Un deuxième volet de notre programme était la tournée pancanadienne que j'ai faite au printemps dernier. Je me suis rendu dans chaque province du Canada pour m'entretenir de

l'Année internationale de la paix, j'ai discuté des rapports entre le désarmement et le développement avec les membres du Groupe consultatif non gouvernemental sur le désarmement et le contrôle des armements et, à des réunions publiques, avec des Canadiens s'intéressant à ces questions.

- Nous avons publié un recueil d'essais dans lesquels des personnalités canadiennes font part de leurs réflexions sur les grands thèmes de l'Année internationale de la paix. Cet ouvrage commémoratif a été préparé dans le but de susciter la réflexion sur les conditions fondamentales de la paix dans le monde contemporain.
- On a organisé un concours d'essais destinés au public canadien sur le thème "Qu'est-ce que la paix et comment puis-je y contribuer?" et un concours d'affiches sur l'Année internationale de la paix. Un voyage aux Nations Unies, à New York, a été offert aux huit gagnants du concours. Un timbre commémoratif a été émis par la Société canadienne des postes le 16 septembre, dans le cadre d'une cérémonie spéciale tenue sur la Colline du Parlement à Ottawa afin de marquer l'Année internationale de la paix. Une pièce d'or commémorative a été émise par la Monnaie royale canadienne. En outre, le gouvernement a financé de nombreux projets destinés à sensibiliser le public au thème de la paix.

\* \* \*

Cette activité montre que le Canada, comme d'autres pays, n'est pas indifférent ou impuissant pour ce qui est de bâtir un monde plus sûr. Il reste encore beaucoup à accomplir dans le domaine international et le Canada promet, une fois de plus, de faire tout en son pouvoir pour renforcer les institutions internationales qui oeuvrent pour la paix.

Cette activité mondiale a renforcé les efforts déployés par les superpuissances dans la recherche d'accords bilatéraux. Bien que 86 % de la population mondiale ne vive ni aux États-Unis ni en Union soviétique, nous subissons tous les répercussions de ces rapports entre deux superpuissances qui possèdent ensemble plus de 95 % des 50 000 armes nucléaires et davantage qui existent dans le monde. Leurs relations, manifestement, ont des retombées

mondiales. Il est dans l'intérêt de tous de contribuer à améliorer l'ensemble des relations Est-Ouest et, comme l'a dit le secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar, dans le discours par lequel il acceptait son second mandat, d'exiger des gouvernements des États dotés d'armes nucléaires qu'ils réfléchissent à leurs responsabilités envers leurs peuples et envers la planète elle-même et qu'ils poursuivent des politiques qui conduiront à l'élimination de ces armes.

Le Sommet de Reykjavik a révélé des perspectives plus encourageantes qu'il n'en a existé durant de nombreuses années. Les idéaux de l'Année internationale de la paix doivent continuer à nous mener de l'avant. Les résultats ne viendront pas sans efforts et les enjeux sont élevés. La tâche est clairement pour tous. Le Canada, pour sa part, continuera de travailler de toutes les façons possibles à la réalisation de notre objectif commun d'un monde où règnent la confiance, la sécurité et la paix.